

LE PROGRAMME STIC

Sector-specific orientation, Terminology training, Information and Counselling

ATELIER D'APERÇU ET D'ORIENTATION POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Guide du participant

Vous êtes un nouvel arrivant au Canada et en Ontario.

Vous possédez une formation et avez acquis de l'expérience dans une profession de la santé, mais...

- ❑ Pouvez-vous parler de manière compétente de votre domaine en Ontario?
- ❑ Savez-vous où se trouvent les emplois et comment trouver les postes à pourvoir?
- ❑ Comprenez-vous les lois qui s'appliquent à votre profession?
- ❑ Savez-vous si vous avez besoin d'un permis pour exercer votre profession? Savez-vous comment en obtenir un?
- ❑ Connaissez-vous les métiers et professions connexes et les exigences de celles-ci?

Si la réponse à l'une de ces questions est « non », cet atelier d'aperçu et d'orientation est pour vous.

TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIFS DE L'ATELIER	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
QU'EN SAVEZ-VOUS?	2

LE MARCHÉ DU TRAVAIL :ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

BOOKMARK NOT DEFINED. TERMES RELATIFS AU MARCHÉ DU TRAVAIL
ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

FACTEURS QUI TOUCHENT LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU CANADA 6

LE SYSTÈME DE SANTÉ DU C 7

LES RÉPERCUSSIONS SUR VOTRE PROFESSION 9

LA RECHERCHE D'EMPLOYEURSERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

RECOURS AUX BIBLIOTHÈQUES POUR LA RECHERCHE SUR LE MARCHÉ
DU TRAVAIL ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

UTILISER INTERNET POUR LA RECHERCHE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL
ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

PLAN DE RECHERCHE ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTSERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES REQUISES 20

APERÇU ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

QUI FAIT QUOI ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

ISOLER LES EXIGENCES ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

TECHNIQUES D'ÉQUIPE EFFICACESERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

QUESTIONS D'ENTREVUE SUR LA DESCRIPTION D'UN COMPORTEMENT
ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTSERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

LE CADRE LÉGISLATIF ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

LOI SUR LES PROFESSIONS DE LA SANTÉ RÉGLEMENTÉESERROR!
BOOKMARK NOT DEFINED.

LOI SUR LE CONSENTEMENT AUX SOINS DE SANTÉ ET LOI SUR LA PRISE
DE DÉCISIONS POUR AUTRUI 34

LOI PROPRE À UNE PROFESSION PARTICULIÈREERROR! BOOKMARK
NOT DEFINED.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTSERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

INSCRIPTION PROFESSIONNELLE :ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

APERÇU ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
TERMINOLOGIE 39
AUTO-ÉVALUATION ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

LE MILIEU DU TRAVAIL : ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

PRÉPARATION POUR LE CONFÉRENCIER INVITÉ ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
IMPACT DE LA TECHNOLOGIE ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
TRAVAIL INDÉPENDANT ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

LE RÉSEAUTAGE ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

APERÇU ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
JEU DE RÔLE ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

LES MÉTIERS ET PROFESSIONS CONNEXES ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

RÉSUMÉS ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
RÉCAPITULATION : QUI FAIT QUOI? ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
ÉTABLISSEMENT DE L'OBJECTIF ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

OBJECTIFS DE L'ATELIER

Dans le cadre du présent atelier, vous...

Apprenez au sujet...

- ❑ Du marché du travail en général, dans le secteur de la santé et particulièrement pour votre profession.
- ❑ Des exigences auxquelles doivent satisfaire les membres de votre profession ainsi que les membres de métiers et de professions connexes.
- ❑ De la législation ayant trait à votre profession en Ontario.
- ❑ Des exigences de l'inscription professionnelle et des critères d'admissibilité à un permis.
- ❑ De l'impact de la technologie sur votre profession en Ontario.
- ❑ Des possibilités de travail indépendant, le cas échéant.
- ❑ Des possibilités de réseautage avec d'autres membres de votre profession.
- ❑ Des possibilités d'exercer des professions connexes dans des secteurs connexes.

Vous exercerez à...

- ❑ Commercialiser vos compétences.
- ❑ Discuter des problèmes qui touchent le secteur de la santé et votre profession en particulier.
- ❑ Constituer un réseau avec vos pairs.

Élaborez un plan pour...

- ❑ Faire de la recherche sur le marché du travail.
- ❑ Terminer la démarche d'accréditation de votre profession.

LES PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES : QU'EN SAVEZ-VOUS?

Encerchez la bonne réponse à chaque question.

- 1. Une profession est « réglementée » quand :**
 - A) L'accès à la profession est contrôlé par une organisation.
 - B) Une loi provinciale définit qui peut exercer la profession.
 - C) Il existe des normes de pratique que les membres de la profession doivent respecter.
 - D) Toutes ces réponses.
 - E) Aucune de ces réponses.
- 2. Vous ne pouvez travailler comme membre d'une profession réglementée sans posséder un permis.**

Vrai Faux
- 3. Il incombe aux organismes de réglementation professionnelle :**
 - A) De fixer les conditions d'entrée et de formation.
 - B) D'évaluer les qualifications et les titres de compétence.
 - C) De soumettre à une discipline les membres de la profession.
 - D) Toutes ces réponses.
 - E) Aucune de ces réponses.
- 4. Les organismes de réglementation professionnelle sont formés de membres de la profession qu'ils contrôlent.**

Vrai Faux
- 5. Lesquelles des professions suivantes ne sont pas des professions réglementées?**
 - A) Infirmière
 - B) Médecin
 - C) Nutritionniste
 - D) Chiropraticien
 - E) Massothérapeute
 - F) Toutes ces réponses.
 - G) Aucune de ces réponses.
- 6. Dans la plupart des cas, les gens qui ont fait des études à l'étranger ne sont pas autorisés à exercer leur profession en Ontario.**

Vrai Faux
- 7. La plupart des organismes de réglementation professionnelle exigent que les nouveaux membres de la profession possèdent :**
 - A) Un diplôme d'une université canadienne ou l'équivalent.
 - B) De l'expérience de travail au Canada.
 - C) Des compétences linguistiques acceptables en anglais et en français.
 - D) Toutes ces réponses.
 - E) Aucune de ces réponses.

SECTION UN :

LE MARCHÉ DU TRAVAIL :

Dans la présente section, vous apprendrez tout au sujet :

- Le marché du travail au Canada
 - le système des soins de santé et le marché du travail en Ontario
 - le marché du travail pour votre profession
 - Les méthodes de recherche dans le marché du travail
-

LE MARCHÉ DU TRAVAIL : APERÇU

L'économie du Canada vit des changements spectaculaires. La reprise ayant suivi la récession au début des années 1990 a été plutôt lente mais à la fin de 1998, le Canada a connu sept années consécutives de croissance économique positive (source : Industrie Canada). Au cours du nouveau millénaire, le marché du travail s'est retrouvé en situation de faiblesse. Le Canada a évité de peu une récession en 2001. L'emploi en 2003 a débuté lentement, mais il a connu une poussée subite pendant les quatre derniers mois de l'année.

La situation de l'emploi s'améliore, mais de nombreuses personnes demeurent en chômage au Canada parce qu'elles ne possèdent pas les compétences dont les entreprises canadiennes ont besoin. Les changements survenus sur le marché du travail canadien ont eu lieu tellement rapidement que de nombreux travailleurs canadiens ont été laissés derrière. De nombreux emplois sont devenus désuets en raison de la technologie. La concurrence internationale en hausse a amené certaines sociétés à se relocaliser dans des pays où la main-d'œuvre est moins chère. Et alors que de nouveaux secteurs connaissent un essor, d'autres se meurent.

Traditionnellement, l'économie du Canada a reposé sur ses vastes ressources naturelles, la foresterie, les pêches, les mines et l'agriculture, par exemple. Cependant, de nos jours, la technologie, la mondialisation et d'autres facteurs ont projeté de nouvelles industries à l'avant-scène, comme le tourisme, les services financiers et commerciaux, la haute technologie. Que cela signifie-t-il pour vous, chercheur d'emploi?

La plupart des emplois ne sont plus annoncés. Lorsqu'ils le sont, les employeurs sont inondés de demandes d'emploi.

Pour connaître du succès, vous devez savoir où trouver les emplois. Vous devez savoir quelles sont vos compétences et trouver des employeurs qui ont besoin de ces compétences.

On s'attend à ce que vous demeuriez à la fine pointe des toutes dernières tendances dans votre profession. Comme les changements – en particulier les changements technologiques – sont constants, les employeurs ont besoin de gens souples, qui sont prêts à être des « apprenants à vie » et qui actualiseront leurs compétences.

La communication est importante dans tous les emplois. Les changements apportés à la façon dont les sociétés et les organisations travaillent signifient que pratiquement tous les travailleurs doivent communiquer entre eux. Il y a très peu de métiers et de professions au Canada dans lesquelles l'expression orale, l'écoute et la rédaction en anglais ou en français ne jouent pas un rôle crucial.

Tous les travailleurs sont comme une petite entreprise. Non seulement le travail indépendant connaît-il une croissance rapide au Canada, mais la promotion personnelle est devenue une compétence cruciale pour tous les travailleurs. Les chercheurs d'emploi doivent présenter leurs compétences et leurs connaissances comme s'ils vendaient un produit à un client.

Par conséquent, les chercheurs d'emploi qui connaissent du succès comprennent le marché du travail. Ils savent quelles compétences sont en demande et où trouver les employeurs. Ils peuvent dire à un employeur comment leurs compétences et leurs connaissances profiteront à l'employeur, maintenant et dans l'avenir.

TERMES RELATIFS AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Tracez une ligne de façon à appairer le mot ou la phrase à gauche à la définition correcte de droite.

Attrition	Organisation qui représente un groupe de travailleurs et négocie en leur nom.
Génération du baby boom	Lorsqu'une personne commercialise ses compétences pour se faire recruter au besoin par une société ou par une organisation.
Avantages sociaux	Mise en commun de la main-d'œuvre, de la production, des idées, des connaissances, des produits et des services outre-frontière.
Travail à forfait	Avantages supplémentaires, outre les salaires, fournis par un employeur à ses employés.
Rationalisation	Désigne généralement le travail obtenu pour une certaine période ou en vue de réaliser un projet en particulier. Souvent, n'inclut pas d'avantages.
Démographie	Postes libres en raison de la retraite ou du décès de travailleurs.
Mondialisation	Génération des gens nés entre 1945 et 1966; en raison de sa taille, cette génération a un effet profond sur l'économie et sur le marché du travail.
Secteur	Survient lorsqu'une société fait faire une partie de son travail par une autre société.
Main-d'œuvre	Partie de la population en âge de travailler qui participe au travail ou qui cherche activement un emploi.
Impartition	Étude des tendances de la population qui fournit de l'information comme des statistiques sur les naissances, les décès et l'âge dans la collectivité.
Travail indépendant	Emplois qui offrent du travail à temps plein toute l'année chez un employeur unique. Ils procurent généralement des avantages sociaux et certaines perspectives de carrière.
Emplois types	Survient lorsqu'une personne occupe un emploi pour lequel elle est surqualifiée (c.-à-d. qu'elle a beaucoup plus d'études ou de compétences que l'emploi ne l'exige).
Sous-emploi	Division particulière de la fabrication ou du commerce. Exemples : foresterie, services financiers.
Syndicat	Tentative d'amélioration de l'efficacité fondée sur la réduction de la taille de l'effectif d'une société.

FACTEURS QUI TOUCHENT LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU CANADA

En vous fondant sur vos connaissances des facteurs économiques qui touchent le marché du travail au Canada, répondez aux questions suivantes :

Comment les changements à la composition démographique au Canada toucheront-ils vraisemblablement le marché du travail des professionnels de la santé?

Quels types de changements technologiques toucheront vraisemblablement le marché du travail des professionnels de la santé?

Quelles politiques gouvernementales que vous connaissez toucheront le marché du travail des professionnels de la santé?

Quelles tendances générales dans la société toucheront vraisemblablement le marché du travail des professionnels de la santé?

LE SYSTÈME DE SANTÉ AU CANADA : VRAI OU FAUX

- | | | |
|---|---|---|
| V | F | 1. Le système de santé au Canada est financé et mis en œuvre par le secteur public. |
| V | F | 2. Le régime d'assurance-santé provincial est parfois appelé « Medicare » (régime d'assurance-maladie). |
| V | F | 3. Environ 50 pour cent de tous les médecins en exercice au Canada sont des médecins « de premier recours ». |
| V | F | 4. Les femmes sont les principales utilisatrices des services de santé. |
| V | F | 5. Les services de dentisterie sont couverts par l'Assurance-santé. |
| V | F | 6. Les budgets de fonctionnement des hôpitaux sont déterminés par le gouvernement fédéral. |
| V | F | 7. Les principes fondamentaux du système de santé sont établis par le gouvernement fédéral. |
| V | F | 8. La province de l'Ontario fournit aux aînés des prestations de maladie additionnelles, pour défrayer le coût de certains services non couverts par l'Assurance-santé. |
| V | F | 9. De nombreux Canadiens ont une assurance privée, qui couvre le coût des autres prestations de maladie, telles que les médicaments d'ordonnance. |
| V | F | 10. Les dépenses de santé représentent environ le quart des dépenses de programme de la province. |
| V | F | 11. Le financement du secteur public représente environ 70 pour cent du total des dépenses de santé au Canada. |
| V | F | 12. Les dépenses du système de santé public au Canada sont à la hausse et devraient continuer d'augmenter. |

LE MARCHÉ DU TRAVAIL : TENDANCES EN MATIÈRE DE SOINS DE SANTÉ

Le système de santé ontarien est en pleine restructuration. Ces changements sont motivés par un certain nombre de facteurs : le besoin de contenir les coûts des soins de santé, le vieillissement de la population, les nouvelles technologies et un consensus grandissant au Canada voulant que le système de santé ne soit qu'un des nombreux déterminants de la santé de notre population. Ces tendances nous obligent à apporter des changements à notre façon de dispenser des services de santé.

Soins communautaires

Le gouvernement provincial ne fonde plus le système de santé sur les modèles institutionnels de prestation de soins de santé (médecins et soins en milieu hospitalier), mais plutôt sur des modèles de soins communautaires. Les soins communautaires mettent l'accent sur la promotion de la santé et la prévention des maladies pour améliorer la santé globale de la population tout en coordonnant les services des travailleurs de la santé dans la collectivité – dans les établissements de soins palliatifs ou de longue durée ou à domicile.

Soins à domicile

Les soins à domicile remplacent les services reçus à l'hôpital ou dans un établissement de soins de longue durée. Les personnes qui ont besoin de soins médicaux de longue durée peuvent dorénavant continuer à profiter du confort de leur foyer et recevoir des traitements médicaux et de l'aide pour effectuer leurs activités quotidiennes plutôt que de séjourner à l'hôpital.

En Ontario, les fournisseurs de soins à domicile proviennent autant du secteur public que du secteur privé. Pour les personnes admissibles, les soins à domicile sont couverts par le régime d'assurance-santé de l'Ontario. Ceci comprend les personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une intervention chirurgicale, qui sont atteintes d'une maladie chronique ou qui sont âgées ou atteintes d'un handicap. Les soins

à domicile comprennent les services de soutien, les soins infirmiers et les traitements.

Une approche d'équipe

On met davantage l'accent sur l'approche d'équipe dans la prestation de soins de santé. Une équipe de soins de santé peut être composée de médecins, d'infirmières, de thérapeutes, de techniciens, d'autres travailleurs de la santé et particulièrement du patient et de sa famille.

Moins de lits d'hôpital

Des hôpitaux sont fermés dans de nombreuses collectivités en Ontario en partie pour maîtriser les dépenses et en partie en raison de l'adoption du modèle de prestation de soins communautaires. La réduction du nombre de lits d'hôpital signifie que les patients qui demeurent à l'hôpital sont ceux qui sont le plus gravement malades ou blessés et qui doivent recevoir des services très spécialisés.

Santé publique et promotion de la santé

Les bureaux de santé publique sont créés par les municipalités pour administrer les programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies. Ils informent le public sur les modes de vie sains, les maladies transmissibles, y compris les maladies transmissibles sexuellement et le sida, la vaccination et la croissance et le développement sains des enfants, y compris l'éducation parentale.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL : LES RÉPERCUSSIONS SUR VOTRE PROFESSION

En vous référant à la trousse documentaire de votre profession, répondez aux questions suivantes. Lorsque votre groupe aura répondu à toutes les questions, choisissez un ou deux représentants pour communiquer vos conclusions au reste de la classe.

1. Identifiez au moins trois enjeux pressants auxquels les membres de votre profession sont confrontés à l'heure actuelle. (Ces enjeux peuvent représenter des menaces ou des occasions pour les membres de votre profession.)

2. Comment les membres de votre profession en Ontario composent-ils avec ces enjeux ou changements?

3. Quels grands changements se produisent dans le marché du travail de votre profession? Quelles sont les causes de ces changements?

4. Les changements qui touchent votre profession ont-ils des répercussions sur d'autres travailleurs de la santé?

LE MARCHÉ DU TRAVAIL : LA RECHERCHE D'EMPLOYEURS

Une fois que vous avez établi dans quel secteur vous aimeriez travailler et quel genre de poste vous intéresse, vous devrez chercher les sociétés qui pourraient vous recruter. Au Canada, la plupart des emplois ne sont pas annoncés dans les grands journaux. Les chercheurs d'emplois qui connaissent du succès ciblent plutôt les entreprises où ils aimeraient travailler, effectuent des recherches sur une société et savent certaines choses à son sujet bien avant l'entrevue.

Étapes de recherche au sujet des sociétés

1. **Déterminez quel genre d'emploi vous cherchez et dans quel secteur.** Vous devriez savoir pour quels titres de poste vous êtes qualifié et être prêt à présenter vos compétences et votre expérience dans la mesure où elles s'appliquent à ce poste. Vous devriez également avoir une vague idée de vos attentes salariales.
2. **Trouvez les noms du plus grand nombre de sociétés possible œuvrant dans le secteur qui vous intéresse.** Utilisez les journaux, les revues, les Pages jaunes, les répertoires commerciaux et Internet pour trouver les noms des sociétés.
3. **Trouvez des renseignements de base sur ces sociétés.**
 - Recrutent-elles des gens possédant votre expérience et vos compétences?
 - Où est située la société?
 - Quel genre de conditions de travail et de salaires offrent-elles aux gens de votre niveau?

Utilisez les répertoires commerciaux de votre bibliothèque locale, Internet ainsi que des articles de journaux et de revues. Dans certains cas, vous devrez peut-être téléphoner à la société.

4. **Limitez votre liste.** Choisissez environ 10 sociétés qui présentent le plus d'intérêt pour vous du point de vue professionnel et qui pourraient offrir des débouchés qui vous conviennent.
5. **Faites des recherches sur ces sociétés.** Utilisez les sources décrites à la page suivante pour trouver de l'information détaillée sur votre liste ciblée.
 - Quelle est la taille de la société? Est-elle en croissance ou en rationalisation?
 - Évolue-t-elle, lance-t-elle de nouveaux services?
 - Ont-ils besoin de compétences particulières?
 - Quels titres de poste occupent des gens ayant vos compétences?
 - Qui est chargé de les recruter? À qui devraient-ils faire parvenir leur curriculum vitae?
 - Ces sociétés affichent-elles ou annoncent-elles leurs offres d'emploi?

LE MARCHÉ DU TRAVAIL : RECOURS AUX BIBLIOTHÈQUES POUR LA RECHERCHE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Comment les documents de bibliothèque sont organisés

La plupart des documents d'une bibliothèque sont catalogués. Règle générale, les catalogues de bibliothèque se trouvent dans une base de données informatisée d'utilisation facile par les clients de la bibliothèque; toutefois, les catalogues peuvent également être sur microfiche ou sous forme de cartes.

Les articles d'un catalogue sont habituellement classés sous trois rubriques :

- ❑ Auteur
- ❑ Titre
- ❑ Sujet

Par conséquent, si vous connaissez l'auteur ou le titre exact de l'article que vous cherchez, vous serez en mesure d'utiliser le catalogue de la bibliothèque pour le trouver. Si vous ignorez quel est le titre ou l'auteur, vous pouvez chercher l'article à l'aide de la fonction sujet. Certains catalogues de bibliothèque ont également une fonction « mot-clé »; celle-ci vous permet de chercher des articles au moyen d'un mot ou d'une phrase.

Lorsque vous avez trouvé l'enregistrement du catalogue pour l'article qui vous intéresse, notez sa « cote » et utilisez ce numéro pour repérer l'article sur les rayons.

Toutes les bibliothèques utilisent un système de classification pour cataloguer leurs ressources documentaires. Au Canada, le système décimal Dewey est le plus largement utilisé. Le système décimal Dewey offre dix grandes catégories d'indexation qui sont divisées en sous-catégories. Les grandes catégories décimales Dewey sont les suivantes :

Les grandes catégories décimales Dewey sont les suivantes :

000-099	Ordinateurs, information et référence générale
100-199	Philosophie et psychologie
200-299	Religion
300-399	Sciences sociales*
400-499	Langues
500-599	Science
600-699	Technologie*
700-799	Arts et loisirs
800-899	Littérature
900-999	Histoire et géographie

*La plupart des données commerciales se trouvent dans ces sections.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL : RECOURS AUX BIBLIOTHÈQUES POUR LA RECHERCHE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Certaines ressources documentaires de base pour la recherche relative à des employeurs

Répertoires

Votre bibliothèque de référence renfermera vraisemblablement une partie ou la totalité des répertoires commerciaux suivants :

Blue Book of Canadian business

Contact Toronto

Canadian Key Business Directory

Canadian Trade Index

The Dun & Bradstreet National Directory of Canadian Service Companies

Fraser's Canadian Trade Directory

Made in Canada (Business Opportunities Sourcing System) B.O.S.S. Vol. 1 Product;

Vol. 2 Company

Ontario Business Directory

Scott's Ontario Manufacturers Directory

Rapports annuels et fichiers de sociétés

Certaines bibliothèques de référence conservent les rapports annuels et d'autres informations concernant les sociétés canadiennes, généralement celles qui transigent sur la bourse. Demandez à un bibliothécaire s'il dispose de ces renseignements.

Rapports sur les placements du Financial Post

Ces rapports sont publiés pour les 500 plus grandes sociétés publiques canadiennes. Ils comportent des données historiques et à jour, des recommandations de placement, les derniers gains réalisés et une analyse de rendement.

Bases de données en direct

Votre bibliothèque peut donner accès aux bases de données informatisées. Vous pouvez les utiliser pour trouver des articles et d'autres informations sur les sociétés.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL : RECOURS AUX BIBLIOTHÈQUES POUR LA RECHERCHE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Glossaire de termes sur la bibliothèque

Base de données en direct : information stockée dans des fichiers informatiques. Parmi les exemples de bases de données que l'on trouve dans des bibliothèques, mentionnons les catalogues documentaires et les index d'articles de journaux.

Blocage : fonction qui permet à une personne de demander un livre qui est déjà prêté à une autre personne, ce qui empêche celle-ci de renouveler son emprunt.

Circulant/non circulant : indique si un document peut être emprunté de la bibliothèque (circulant) ou s'il doit être utilisé uniquement à la bibliothèque (non circulant).

Citation : information au sujet d'une publication ou d'un autre article qui aidera une personne à identifier et à repérer cette publication. Par exemple, une citation d'un article de revue comprendra généralement l'auteur et le titre de l'article, le titre de la revue, le numéro de volume, les numéros de page et la date de publication.

Cote : groupe de lettres et de chiffres attribués à chaque livre et à chaque série d'une bibliothèque qui tient lieu d'adresse.

Documents de référence : documents qui ne peuvent pas être sortis de la bibliothèque, tels que les dictionnaires, les répertoires, les atlas.

Index : liste alphabétique de sujets, de noms de personne, d'auteurs ou de titres qui tient lieu de guide pour trouver de l'information dans une publication ou dans un groupe de publications. Dans la bibliothèque, vous pouvez vous servir d'index de journaux pour trouver des références à des articles de journaux.

Périodiques : publications qui paraissent à intervalles de plus de un jour, comme hebdomadaires, mensuelles ou trimestrielles. Les revues constituent un exemple de périodique.

Référence : citation d'un article tel qu'un livre ou un article de revue.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL : UTILISER INTERNET POUR LA RECHERCHE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Pour utiliser Internet, vous devez avoir un compte sur un réseau qui est branché à Internet. Si vous n'avez pas d'ordinateur avec accès à Internet à la maison, de nombreuses bibliothèques et de nombreux centres de ressources d'emploi donnent accès à Internet sur le site.

Internet offre toute une gamme de services et de renseignements utiles pour les chercheurs d'emploi et les professionnels, comme :

- ❑ Des profils de sociétés et d'employeurs sur le World Wide Web
- ❑ Des groupes de discussion présentant des possibilités de réseautage
- ❑ Des documents gouvernementaux
- ❑ De l'information sur les associations professionnelles et les organismes d'attribution de permis d'exercice
- ❑ Le courrier électronique, qui vous permet d'envoyer et de recevoir des messages.

Le World Wide Web est un réseau d'appareils du monde entier qui fournissent de l'information et qui sont reliés ensemble. Les usagers passent d'une page à l'autre d'un simple clic sur une image, un mot ou une phrase lié dans le texte du document.

Le World Wide Web est devenu le plus grand service d'information sur Internet. Il se trouve sur le Web pratiquement tout ce à quoi vous pouvez penser. Toutefois, contrairement aux bibliothèques, le World Wide Web n'est pas consigné dans un catalogue, c'est-à-dire qu'il n'est pas organisé par une source centrale. La meilleure manière de trouver de l'information sur le Web consiste donc à utiliser un « moteur de recherche ».

Un moteur de recherche est un programme qui cherche sur le World Wide Web pour trouver des sites qui satisfont aux critères précisés. Vous accédez aux moteurs de recherche sur le Web lui-même. Certains moteurs de recherche offrent des sujets, soit une série de catégories et de sous-catégories que vous choisissez pour sélectionner l'information qui vous intéresse. Voici certains moteurs de recherche populaires :

www.altavista.com

www.yahoo.ca

<http://www.google.ca/>

<http://groups.google.com/>

(sujets de spécialité)

<http://www.alltheweb.com/>

www.metacrawler.com

www.hotbot.com

<http://www.scirus.com/>

(information scientifique)

LE MARCHÉ DU TRAVAIL : UTILISER INTERNET POUR LA RECHERCHE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Glossaire de termes sur Internet

Adresse URL : localisateur de ressources uniformes – il s'agit d'un système uniformisé qui décrit la localisation des ressources sur Internet qui font partie du World Wide Web; sous désigné sous le nom d'adresse du site Web. Exemple :

www.gov.on.ca.

Courriel : courrier électronique -- messages, généralement sous forme de texte, envoyé d'une personne à une autre par ordinateur. Le courrier électronique peut aussi être envoyé automatiquement à un grand nombre d'adresses; c'est ce qui s'appelle une liste d'envoi ou Listserv.

Forum : nom des groupes de discussion sur le réseau Usenet.

HTML : langage hypertexte – langue de codage utilisée pour créer des documents hypertexte devant être utilisés sur le World Wide Web.

Interrogation : demande de recherche. Combinaison de mots ou de symboles qui définissent l'information que cherche l'utilisateur. Les interrogations sont utilisées pour diriger l'outil de recherche vers les bases de données pertinentes.

Lien hypertexte : les liens sont des pointeurs vers d'autres pages Web qui aident à suivre le fil de renseignements connexes. Ces liens vous mènent vers d'autres informations si vous décidez de les suivre.

Moteur de recherche : programme qui fait des recherches dans des sites Web qui correspondent aux paramètres que vous fixez.

Navigateur Web : programme logiciel qui vous relie à des sites sur le World Wide Web. Exemples : Netscape, Internet Explorer.

Pages Web : le World Wide Web est constitué de pages Web, chacune renfermant de l'information portant sur un sujet en particulier. La page Web principale d'un site Web est appelée sa page d'accueil.

Réseau Usenet : réseau mondial de groupes de discussion appelé forum.

Site Web : adresse particulière ou adresse URL dans un réseau d'ordinateur.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL : PLAN DE RECHERCHE

Utilisez la fiche de travail suivante pour élaborer un plan de recherche qui vous aidera à demeurer à la fine pointe des tendances et des enjeux touchant les membres de votre profession et à mieux comprendre le marché du travail. Au besoin, utilisez la liste des ressources sur le marché du travail fournie dans les pages suivantes.

Identifiez au moins trois sources d'information dont vous vous servirez pour trouver quelles sont les compétences en demande chez les membres de votre profession. Pour chaque source, indiquez où vous trouverez la source (p. ex. une bibliothèque, un centre de ressources, Internet, un abonnement, etc.).

Identifiez au moins trois sources d'information dont vous vous servirez pour repérer des employeurs en particulier et pour apprendre à leur sujet.

Identifiez au moins trois ressources que vous utiliserez pour en apprendre davantage au sujet de certains débouchés professionnels.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL : POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Publications

GÉNÉRALITÉS

Journaux :

The Globe & Mail
The National Post
The Toronto Star
The Toronto Sun

Répertoires :

Canadian Key Business Directory
(Dunn and Bradstreet)
Associations Canada (Micromedia Ltd.)
The Canadian Almanac & Directory
Canadian Medical Directory (Scott's)

Beck, Nuala. *Shifting Gears: Thriving in the New Economy*. (Harper Collins, 1995)

Bridges, William. *JobShift: How to Prosper in a Workplace without Jobs*. Addison Wesley, 1994)

Campbell, Colin. *Jobscape: Career Survival in the New Global Economy* (JIST Works, Inc., 1998)

Campbell, Colin. *Where the Jobs Are: Career Survival for Canadians in the New Global Economy* (MacFarlane) Walter & Ross, 1994)

Feather, Frank. *Canada's Best Careers Guide* (Warwick Publishing, 1996)

Ressources humaines et Développement des compétences. *Guide des carrières*. RHDC Emploi-Avenir

Volume 1 : *Perspectives professionnelles*
Volume 2 : *Perspectives de carrière pour les diplômés* <http://jobfutures.ca>

O'Reilly, Elaine et Diane Alfred. *Making Career Sense of Labour Market Information* (Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière – 2^e édition, publication accessible sur le site Web, www.ccdf.ca).

SANTÉ

Damp, Dennis *Health Care Job Explosion*
Rachlis, Dr. Michael et Carol Kushner *Strong Medicine: How to Save Canada's Health Care System*. (Harper Collins, 1994)

PÉRIODIQUES SPÉCIALISÉS

Technologie de laboratoire médical :
The Canadian Journal of Medical Laboratory Science

Profession de sage-femme :
Birth
MIDRS Digest
Journal of Nurse Midwifery

PÉRIODIQUES SPÉCIALISÉS (suite)

Soins infirmiers :

The Canadian Nurse
The Care Connection
The Registered Nurse
Communiqué
Journal of Geriatric Nursing
Nursing Outlook
Journal of Practical Nursing

Ergothérapie :

Canadian Journal of Occupational Therapy

Pharmacie :

Canadian Journal of Hospital Pharmacists,
(Société canadienne des pharmaciens
d'hôpitaux)
Canadian Pharmaceutical Journal
(Association pharmaceutique
canadienne)

Compendium of Nonprescription Products,
(CPA)

*Compendium des produits et spécialités
pharmaceutiques (APC)*

*Nonprescription Drug Reference for Health
Professionals (CPA)*

Pharmacy Connection, (Ordre des
pharmaciens de l'Ontario)

Pharmacy Practice Journal, (Maclean
Hunter Publishing Ltd.)

Pharmacy Source Book, (Maclean Hunter
Publishing Ltd)

Physiothérapie :

Communiqué (Ordre des
physiothérapeutes)

Thérapie respiratoire :

The Canadian Journal of Respiratory Therapy

The RT Corner

RC Source Pages

Advance for Respiratory Care

Internet

Généralité

**Ressources humaines et Développement
des compétences Canada :** [www.hrdc-
drhc.gc.ca](http://www.hrdc-drhc.gc.ca)

Journaux :

The Globe & Mail
www.theglobeandmail.com
The National Post
www.nationalpost.com
The Toronto Star
www.thestar.com
The Toronto Sun
www.canoe.ca/TorontoSun/home.html

Emploi:

Ressources humaines et Développement
des compétences, Guichet Emplois
<http://www.jobbank.gc.ca/>

www.info-emploi.ca – Conseils,
ressources et renseignements en
matière d'emploi

www.ele-spe.org – service de
placement électronique

Workopolis www.workopolis.com

Monster www.monster.ca

Emploi (suite) :

Yahoo Hot Jobs www.hotjobs.ca
Job Bus www.jobbus.com/
All star jobs www.allstarjobs.ca/jobs/
Job Search www.jobsearch.ca/
Employment News
www.employmentnews.com/
Canadian Employment Search Network
www.canjobs.com/
Career Builder www.careerbuilder.com/
Career Magazine www.careermag.com/
Réseau canadien des emplois en
technologie www.cten.ca/
New Canadian Program
www.newcanadians.org/

Santé

www.cslt.com – Société canadienne
de science de laboratoire médical
www.rnao.org – Association des
infirmières et infirmiers autorisés de
l'Ontario
www.ona.org – Ontario Nurses
Association
www.opa.on.ca – Ontario
Physiotherapy Association
www.physiotherapy.ca – Association
canadienne de physiothérapie
www.rtso.org – Société de la thérapie
respiratoire de l'Ontario
[http://www.csrt.com/_CJRT/index
.htm](http://www.csrt.com/_CJRT/index.htm) Revue canadienne de la
thérapie respiratoire

SECTION DEUX :

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES REQUISES

Dans la présente section, vous apprendrez tout au sujet :

- les responsabilités des différents professionnels de la santé
 - les qualifications requises pour exercer votre profession
 - les compétences recherchées par les employeurs canadiens
 - les compétences recherchées dans votre profession
-

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES : APERÇU

Les professionnels de la santé en Ontario sont hautement qualifiés. Dans presque chaque profession, on observe une tendance en faveur d'une augmentation des exigences scolaires de base. Le résumé des qualifications ci-dessous est fondé sur des renseignements fournis par Ressources humaines et Développement des compétences. Les données sur les revenus correspondent aux moyennes canadiennes de 2003. Gardez à l'esprit que le processus d'attribution de permis pour ces professions peut comprendre des exigences additionnelles que nous verrons plus tard.

Technologue médical

- ❑ Un baccalauréat en sciences ou en sciences de laboratoire médical ou un programme d'études collégiales de deux ou trois ans en technologie de laboratoire médical.
- ❑ Une formation pratique sous surveillance.
- ❑ Un permis d'exercice de l'Ordre des technologues médicaux de l'Ontario.
- ❑ Revenu moyen à temps plein : 46 000 \$.

Sage-femme

- ❑ Un programme d'études universitaires de quatre ans sur la profession de sage-femme (ou une formation ou expérience équivalente)
- ❑ Présence à 40 naissances à titre de soignante principale
- ❑ Un permis d'exercice de l'Ordre des sages-femmes de l'Ontario
- ❑ Les sages-femmes gagnent entre 55 000 \$ et 77 000 \$ par année à temps plein

Infirmière autorisée

- ❑ Un diplôme d'études universitaires ou collégiales ou la réalisation d'un autre programme reconnu en sciences infirmières*
- ❑ Un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario
- ❑ De l'expérience et une formation supplémentaire pour pouvoir se spécialiser
- ❑ Revenu moyen à temps plein : 54 000 \$.

* Un diplôme universitaire est de plus en plus une exigence standard.

Infirmière auxiliaire autorisée

- ❑ Un programme d'études collégiales ou un équivalent.
- ❑ Un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario.
- ❑ Revenu moyen à temps plein : 39 000 \$

Ergothérapeute

- ❑ Un diplôme universitaire en ergothérapie / médecine de réadaptation, incluant une période de formation pratique supervisée.
- ❑ Un permis d'exercice de l'Ordre des ergothérapeutes de l'Ontario.
- ❑ Formation supplémentaire pour pouvoir se spécialiser.
- ❑ Revenu moyen à temps plein : de 40 000 \$ à 45 000 \$.

Pharmacien

- ❑ Un baccalauréat en science ou en pharmacie.
- ❑ Une formation pratique supervisée
- ❑ Un permis d'exercice de l'Ordre des pharmaciens de l'Ontario.
- ❑ Revenu moyen à temps plein : 56 500 \$.

Physiothérapeute

- ❑ Un diplôme universitaire en physiothérapie.
- ❑ Un permis d'exercice de l'Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario.
- ❑ Revenu moyen à temps plein : 48 000 \$.

Thérapeute respiratoire

- ❑ Un programme d'études collégiales et une formation clinique ou pratique supervisée.
- ❑ Un permis d'exercice de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario.
- ❑ Les thérapeutes respiratoires gagnent entre 41 600 \$ et 70 000 \$.

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES : QUI FAIT QUOI

Jumelez chacune des tâches/responsabilités suivantes avec un des professionnels de la santé suivants (remarque : il y a plus d'une tâche pour certaines professions) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Technologue médical | <input type="checkbox"/> Pharmacien |
| <input type="checkbox"/> Sage-femme | <input type="checkbox"/> Physiothérapeute |
| <input type="checkbox"/> Infirmière autorisée | <input type="checkbox"/> Thérapeute respiratoire |
| <input type="checkbox"/> Ergothérapeute | |

PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ	TÂCHE /RESPONSABILITÉ
	Effectue des analyses chimiques des liquides corporels.
	Actionne et surveille les inhalateurs servant à l'administration de vapeurs médicamenteuses ou de gaz respiratoires tels que de l'oxygène, un mélange d'air et d'oxygène, de l'humidité ou des médicaments.
	Analyse les capacités des patients à effectuer les activités de la vie quotidienne en moyen d'observations, d'entrevues et d'évaluations formelles et informelles.
	Planifie et met en œuvre des programmes personnalisés de traitements physiques visant à maintenir, à améliorer ou à restaurer les fonctions physiques des patients, à atténuer la douleur et à prévenir les problèmes physiques.
	Conseille les patients sur l'administration, l'utilisation et les effets des médicaments.
	Prépare les coupes de tissus en vue des examens microscopiques.
	Administre les médicaments et les traitements selon les prescriptions d'un médecin.
	Consulte et conseille les patients sur les risques pour la santé liés au milieu de travail et sur les programmes de promotion de la santé visant à prévenir l'incapacité et à optimiser l'exécution de toutes les activités de la vie quotidienne.
	Examine les patientes pour évaluer leur état et s'assurer que leur grossesse progresse normalement.
	Effectue des épreuves diagnostiques, telles que l'analyse des gaz sanguins artériels et les évaluations des fonctions cardio-respiratoires.
	Surveille, enregistre et signale les symptômes et les changements de l'état des patients.

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES : ISOLER LES EXIGENCES

Utilisez les échantillons d'offres d'emplois fournis pour isoler les exigences et évaluer votre propre statut. Cochez chaque exigence à laquelle vous croyez satisfaire.

POSTE 1

TITRE DE POSTE :

ÉTUDES REQUISES :

EXPÉRIENCE REQUISE :

AUTRES EXIGENCES :

AUTRES COMPÉTENCES/
AVANTAGES PRÉCIEUX :

POSTE 2

TITRE DE POSTE :

ÉTUDES REQUISES :

EXPÉRIENCE REQUISE :

AUTRES EXIGENCES :

AUTRES COMPÉTENCES/
AVANTAGES PRÉCIEUX :

PROFIL DES COMPÉTENCES RELATIVES À L'EMPLOYABILITÉ 2000+* :

Compétences de base

Les compétences essentielles à votre développement

Communiquer

- Lire et comprendre l'information sous diverses formes (c.-à-d. textes, graphiques, tableaux, schémas)
- Écrire et parler afin de favoriser l'écoute et la compréhension d'autres personnes
- Écouter et poser des questions afin de comprendre le sens et la valeur du point de vue des autres
- Partager l'information par l'utilisation de diverses technologies de l'information et de communication (verbalement, courrier électronique, ordinateurs)
- Utiliser les connaissances et compétences scientifiques, technologiques et mathématiques appropriées pour expliquer ou préciser des idées

Gérer l'information

- Repérer, recueillir et organiser l'information en utilisant les systèmes de technologie et d'information appropriés
- Consulter, analyser et appliquer les connaissances et compétences de diverses disciplines (p. ex. : les arts, les langues, la science, la technologie, les mathématiques, les sciences sociales et humaines)

Utiliser les chiffres

- Décider ce qui doit être mesuré ou calculé
- Observer et sauvegarder l'information en utilisant les méthodes, les outils et les technologies appropriés
- Faire des estimations et vérifier les calculs

Réfléchir et résoudre les problèmes

- Évaluer des situations et cerner les problèmes
- Rechercher divers points de vue et les évaluer objectivement
- Reconnaître les dimensions humaines, interpersonnelles, techniques, scientifiques et mathématiques d'un problème
- Déterminer la source d'un problème
- Être créatif et novateur dans la recherche de solutions
- Utiliser d'emblée la science, la technologie et les mathématiques pour réfléchir, acquérir et partager le savoir, résoudre des problèmes et prendre des décisions

- Évaluer des solutions pour faire des recommandations ou arriver à des décisions
- Adopter des solutions
- Confirmer l'efficacité d'une solution et l'améliorer

Compétences personnelles de gestion

Les compétences, attitudes et comportements qui favorisent le potentiel de croissance

Démontrer des attitudes et des comportements positifs

- Bien vous sentir dans votre peau et être confiant
- Aborder les personnes, les problèmes et les situations de façon honnête et morale
- Reconnaître la valeur de votre travail ainsi que les efforts des autres
- Prioriser votre santé
- Manifester de l'intérêt, faire preuve d'initiative et fournir des efforts

Être responsable

- Fixer des buts et des priorités tout en maintenant un équilibre entre le travail et la vie personnelle
- Planifier et gérer votre temps, votre argent et d'autres ressources afin d'atteindre vos buts
- Évaluer et gérer le risque
- Être responsable de vos actions et de celles de votre groupe
- Contribuer au bien-être de la communauté et de la société

Être souple

- Travailler de façon autonome ou en équipe
- Effectuer des tâches et des projets multiples
- Être novateur et ingénieux : rechercher et proposer plusieurs façons pour atteindre des objectifs et accomplir un travail
- Être ouvert et réagir de façon positive au changement
- Tirer profit de vos erreurs et accepter la rétroaction
- Composer avec l'incertitude

Apprendre constamment

- Être disposé à apprendre et à croître
- Évaluer vos forces personnelles et déterminer les points à améliorer
- Fixer vos propres objectifs d'apprentissage

- Identifier et recourir aux sources et occasions d'apprentissage
- Fixer et atteindre vos objectifs

Travailler en sécurité

- Connaître les pratiques et procédures de santé personnelle et collective et agir en conséquence

Compétences pour le travail d'équipe

Les compétences et les qualités nécessaires pour contribuer de façon productive

Travailler avec d'autres

- Comprendre et composer avec la dynamique d'un groupe
- Veiller à ce que les buts et objectifs de l'équipe soient clairs
- Être souple : respecter, accueillir et appuyer les idées, les opinions et la contribution des autres membres du groupe
- Reconnaître et respecter la diversité des perspectives dans un groupe
- Recevoir et donner de la rétroaction de façon constructive et respectueuse
- Contribuer au succès de l'équipe en partageant l'information et son expertise
- Diriger, appuyer ou motiver pour une performance maximale
- Comprendre le rôle du conflit dans un groupe pour parvenir à des solutions
- Gérer et résoudre les conflits

Participer aux projets et aux tâches

- Planifier, concevoir ou mettre en œuvre un projet ou une tâche, du début à la fin, en maintenant le cap sur des objectifs et des résultats
- Planifier et rechercher la rétroaction, tester, réviser et mettre en œuvre
- Travailler selon les normes de qualité établies
- Choisir et utiliser les outils et la technologie qui conviennent à une tâche ou à un projet
- Vous adapter aux exigences et à l'information changeante
- Superviser des projets ou des tâches et identifier des moyens de les améliorer

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES : TECHNIQUES D'ÉQUIPE EFFICACES

Utilisez l'espace fourni ci-après pour dresser la liste des qualités qui, selon vous, font d'une personne un membre efficace d'une équipe.

Dans votre groupe, tentez de dégager un consensus sur les cinq principales qualités d'un membre efficace d'une équipe.

1.

2.

3.

4.

5.

QUESTIONS D'ENTREVUE SUR LA DESCRIPTION D'UN COMPORTEMENT

1. Donnez un exemple récent d'un moment où vous avez travaillé comme membre d'une équipe.

- Quel était l'objet de l'équipe?
- Quel était votre rôle dans l'équipe?
- Quelles forces avez-vous amené à l'équipe?
- À quelles difficultés l'équipe s'est-elle butée?
- Qu'est-ce que vous aimez dans le travail d'équipe?
- Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans le travail d'équipe?

2. Décrivez de quelle manière vous avez contribué à renforcer le moral et l'esprit d'équipe de votre organisation.

- À quoi ressemblait l'esprit auparavant?
- Comment avez-vous travaillé pour le maintenir au fil du temps?

3. Donnez un exemple d'une situation dans laquelle vous avez établi et maintenu avec succès une bonne relation avec une équipe.

- Quelle était votre approche de promotion du travail d'équipe?
- À quels obstacles vous êtes-vous buté pour établir/maintenir ce rapport?
- Qu'est-ce qui a fait que votre approche a été couronnée de succès?

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES : POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Les descriptions de toutes des professions canadiennes sont présentées dans la **Classification nationale des professions (CNP)**.

La CNP comprend :

1. Les conditions d'accès à la profession.
2. Les possibilités d'avancement professionnel et de mobilité.

La CNP combine le genre de compétence (type de travail effectué) et le niveau de compétence (type et durée de la scolarité et de la formation requises pour effectuer le travail).

Les professions sont réparties en 522 groupes, dans lesquelles sont classés plus de 25 000 appellations d'emploi.

Les professions de la santé sont énumérées sous le **genre de compétence 3**.

Les niveaux de compétences sont les suivants :

Niveau de compétence A (1)	Études universitaires
Niveau de compétence B (2 ou 3)	Études collégiales incluant un programme d'apprentissage
Niveau de compétence C (4 ou 5)	Études secondaires et une période de formation professionnelle
Niveau de compétence D (6)	Une brève démonstration du travail (pas d'exigences scolaires particulières)

La CNP est disponible dans les bibliothèques et les centres de ressources d'emploi.

SECTION TROIS :

LE CADRE LÉGISLATIF

Dans la présente section, vous apprendrez tout au sujet :

- ❑ *la Loi sur les professions de la santé réglementées*
 - ❑ *la Loi sur le consentement aux soins de santé et la Loi sur la prise de décisions au nom d'autrui*
 - ❑ *la loi qui régit les membres de votre profession*
-

LE CADRE LÉGISLATIF : LOI SUR LES PROFESSIONS DE LA SANTÉ RÉGLEMENTÉES

Article 1 : Définitions

Selon l'Annexe 1, il y a _____ « professions de la santé » autonomes réglementées par _____ « lois sur les professions de la santé ».

Quelle est la définition du terme « ordre » au sens de la Loi?

Article 3

Décrivez les fonctions du ministre de la Santé en vertu de la Loi.

Article 11

De qui le Conseil consultatif relève-t-il? _____

Quelles sont les fonctions du secrétaire du Conseil consultatif?

**LE CADRE LÉGISLATIF :
LOI SUR LES PROFESSIONS DE LA SANTÉ RÉGLEMENTÉES**

Article 27 (2)

Dans vos propres mots, décrivez en quoi consiste un « acte autorisé » et expliquez pourquoi ces actes existent.

Article 29

Dans quelles conditions une personne peut accomplir un acte autorisé sans contrevenir au paragraphe 27 (1)?

LE CADRE LÉGISLATIF : LOI SUR LES PROFESSIONS DE LA SANTÉ RÉGLEMENTÉES

Article 30

En vertu du paragraphe 30 (1), est-il acceptable pour un ergothérapeute de traiter ou de conseiller un patient gravement atteint d'un cancer du foie? Pourquoi ou pourquoi pas?

Article 33

Qui peut utiliser le titre de « docteur » en Ontario?

Article 36

À titre de professionnel de la santé, pourriez communiquer des renseignements :

- concernant un de vos patients à un avocat?
- concernant l'incompétence d'un confrère à la Commission des professions de la santé ?

Article 40

Quelles sanctions peuvent être imposées à une personne qui contrevient aux paragraphes 27 (1) ou 30 (1), ou les deux?

Quelles sont les sanctions maximales pouvant être imposées à un massothérapeute qui utilise le titre de « docteur »?

Quelle est l'amende maximale pouvant être imposée à un psychiatre qui discute avec l'employeur d'un patient sans le consentement écrit du patient? _____

LE CADRE LÉGISLATIF : LOI SUR LES PROFESSIONS DE LA SANTÉ RÉGLEMENTÉES

Articles 41/42

Quels trois groupes, autres que l'employé, peuvent être reconnus coupables d'une infraction si l'employé est reconnu coupable d'avoir accompli des actes autorisés sans en avoir l'autorisation?

Annexe 2 : Code des professions de la santé

Définissez les termes suivants :

« frappé d'incapacité »

« programme de relations avec les patients »

« programme d'assurance de la qualité »

Article 13

Qui est considéré un membre de l'Ordre?

Section 14

Vrai ou faux? Un membre qui a démissionné en 2003 peut être accusé en raison d'une faute professionnelle qui remonte en 2000, alors que cette personne exerçait toujours sa profession.

**LE CADRE LÉGISLATIF :
LOI SUR LES PROFESSIONS DE LA SANTÉ RÉGLEMENTÉES**

Article 23

Le registrateur est un employé du Conseil consultatif nommé à ce poste.
Quels renseignements sur les membres contient le tableau de l'Ordre dressé par le registrateur?

Article 82 : Comité d'assurance de la qualité

S'il en reçoit la demande, chaque membre doit collaborer avec le comité d'assurance de la qualité et :

Article 84 : Programme de relations avec les patients

Décrit les mesures qui pourraient être prises pour prévenir les mauvais traitements d'ordre sexuel à l'égard des patients ou traiter de ceux-ci.

LE CADRE LÉGISLATIF : LOI SUR LE CONSENTEMENT AUX SOINS DE SANTÉ ET LOI SUR LA PRISE DE DÉCISIONS POUR AUTRUI

La *Loi sur le consentement aux soins de santé* est administrée par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. La Loi accorde au client le contrôle sur les soins reçus et lui donne le droit de participer activement à son plan de soins et de prendre des décisions éclairées à ce sujet. En vertu de la Loi, le client doit :

- être informé du diagnostic et des choix de soins et de traitements;
- Consentir aux choix de soins et de traitements;
- Pouvoir refuser des choix de soins et de traitements s'il le souhaite.

La Loi accorde le même contrôle aux membres de la famille lorsque le client n'est pas en mesure de donner son consentement. Aucun traitement ne peut être administré à un client sans de celui-ci ne donne son consentement. Chaque professionnel de la santé a la responsabilité de respecter la Loi.

Si un professionnel de la santé évalue qu'un client est incapable de donner volontairement un consentement éclairé, une personne prendra la décision au nom du client concernant le traitement, l'admission dans un établissement de soins ou le service d'aide personnelle. La personne qui prend la décision au nom d'autrui devrait être choisie dans l'ordre suivant :

- Un conjoint,
- Un partenaire,
- Un enfant âgé de 16 ans ou plus,
- Un parent,
- Un tuteur,
- Un représentant nommé en vertu de la Loi.

La *Lois sur la prise de décisions au nom d'autrui* est administrée par le Bureau du Tuteur et curateur public du ministère du Procureur général. La Loi régit la délégation de pouvoir dans les cas où un client est incapable de donner volontairement un consentement éclairé. La Loi sur la prise de décisions au nom d'autrui détermine plus clairement qui pourra prendre une décision au nom d'un client que ne le fait la Loi sur le consentement aux soins de santé.

Envisagez le scénario suivant :

M. C. est un homme de 87 ans a qui vous offrez des services. Tous les deux jours, vous l'aidez à prendre son bain. Aujourd'hui, il refuse. Que faites-vous?

LE CADRE LÉGISLATIF : LOI PROPRE À UNE PROFESSION PARTICULIÈRE

Utilisez la copie de la loi concernant votre profession pour répondre aux questions suivantes.

Quelle est la définition des termes suivants en sens de la Loi?

« Ordre » _____

Code des professions de la santé : _____

La présente Loi : _____

Quel est le champ d'application de votre profession?

Dressez la liste des actes qu'un membre de votre profession est autorisé à exécuter :

Qui peut utiliser le titre de votre profession ou se présenter comme une personne admissible à exercer votre profession en Ontario?

Quelle la sanction maximale à laquelle une personne s'expose si elle se présente comme un membre de la profession sans toutefois être membre de l'Ordre?

Quelle autre loi – autre que la *Loi sur les professions de la santé réglementées*, la *Loi sur le consentement aux soins de santé* et la *Loi sur la prise de décisions au nom d'autrui* – est pertinente à l'exercice de votre profession?

LE CADRE LÉGISLATIF : POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Ministère de la santé et des Soins de longue durée, Direction des relations avec les professionnels

5700, rue Yonge, 3^e étage

Toronto, ON M2M 4K5

(416) 327-8894

(416) 327-8897 télécopieur

<http://www.health.gov.on.ca/>

Ligne INFO du ministère

1 800 268-1154 (sans frais en Ontario)

(416) 314-5518 à Toronto

1 800 387-5559 ATS

Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé

55, avenue St. Clair Ouest, bureau 806

Toronto ON M4V 2Y7

(416) 326-1550

(416) 326-1549 télécopieur

www.hprac.org

Consultez également la liste de ressources à la fin de la section quatre, Inscription.

SECTION QUATRE :

L'INSCRIPTION PROFESSIONNELLE :

Dans la présente section, vous apprendrez tout au sujet :

- la terminologie associée à l'inscription professionnelle
 - les conditions et le processus pour devenir un membre inscrit de votre profession en Ontario
-

INSCRIPTION PROFESSIONNELLE : APERÇU

On compte 23 professions de la santé auto-réglementées en Ontario. Ces professions sont régies par des organismes de réglementation appelés « ordres » qui établissent les normes en matière de compétence, de connaissance et de comportement que les membres doivent respecter. Les lois ontariennes administrées par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée déterminent le cadre juridique des professions de la santé réglementées, mais les ordres sont indépendants du ministère.

Pour devenir membre d'un ordre, vous devez être citoyen canadien ou immigrant reçu ou, dans certains cas, avoir un permis de travail. Chaque profession a sa propre série d'exigences additionnelles pour devenir membre de l'ordre. Tous les ordres invitent les professionnels formés à l'étranger à poser leur candidature, mais ils peuvent évaluer différemment la formation et l'expérience étrangères. En général, les étapes d'inscription comprennent les suivantes :

Évaluation scolaire

On demande normalement aux candidats de soumettre à l'Ordre des **documents originaux** – relevé de notes, plan de cours, diplôme, etc. – aux fins d'évaluation. Si vos documents sont rédigés dans une autre langue que le français ou l'anglais, vous pourriez devoir les faire traduire à vos frais. Le processus d'évaluation peut être long et engager des frais.

Preuve de capacité linguistique

La plupart des ordres exigent une certaine maîtrise de l'anglais ou du français. Si votre langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, vous pourriez devoir passer un test de capacité linguistique et obtenir une note particulière.

Formation

Si les résultats de l'évaluation scolaire déterminent que vous devez vous perfectionner, vous devrez suivre certains cours. De plus, certains ordres (p. ex., pharmaciens) exigent que les candidats terminent une période de formation en cours d'emploi.

Expérience de travail

Presque tous les ordres s'attendent à ce que les candidats étrangers aient une expérience de travail dans la profession et, pour certains, une

expérience de travail au Canada est une condition d'inscription.

Examens

Vous pourriez devoir passer un ou plusieurs examens. Normalement, vous êtes admissible à passer le(s) examen(s) uniquement lorsque vous avez satisfait aux autres critères d'inscription. Certains ordres vous autorisent à travailler pendant que vous attendez pour passer l'examen; de plus, certains ordres vous donnent plus d'une occasion pour réussir l'examen. Il arrive souvent que des frais soient imposés.

Paiement des frais

En plus des frais que vous devez payer durant le processus d'inscription, il y a normalement des frais d'inscription exigés pour devenir membre d'un ordre. Ces frais peuvent s'élever à plusieurs centaines de dollars.

INSCRIPTION PROFESSIONNELLE : TERMINOLOGIE

Faites correspondre le terme de gauche avec la définition correcte à droite.

Agrément	Mécanisme d'examen et d'évaluation des titres de compétence universitaires et des autres formes de qualifications pour déterminer si un candidat a satisfait aux conditions d'entrée à des fins formatrices ou professionnelles.
Appel	Preuve documentée de compétence fondée sur l'achèvement d'un programme d'études ou de formation reconnu.
Évaluation	Occupations pour lesquelles les normes de pratique et de compétence sont établies par la loi provinciale.
Titres de compétence	Document officiel qui confère au titulaire le droit exclusif d'exercer certaines fonctions définies par la loi.
Équivalence	Reconnaissance selon laquelle un programme ou un cours ou un certificat d'un pays ou d'une institution présente un contenu identique à un programme, cours ou certificat d'un autre pays ou d'une autre institution.
Permis	Mécanisme d'identification et de mesure des compétences et des connaissances visant à reconnaître et à donner crédit à l'apprentissage acquis à la suite d'études, d'une formation, d'expériences de travail ou d'autres expériences de vie formelles ou informelles.
Évaluation des connaissances acquises	Lignes directrices minimales régissant certaines tâches qui sont recommandées, mais non légalement exigées, pour une profession.
Titre protégé	Limite l'usage d'un titre professionnel aux personnes inscrites auprès de l'organisme professionnel approprié.
Inscription	Droit d'un candidat ayant échoué de contester une décision d'un organisme de réglementation professionnel dans le mécanisme d'attribution de permis et d'accréditation professionnelle.
Profession réglementée	Processus par lequel une agence ou une association confère la reconnaissance publique à un établissement de formation, à un programme d'études ou à un service qui satisfait à certaines normes établies au préalable.
Normes de pratique	Reconnaissance officielle selon laquelle une personne a atteint une norme de maîtrise des compétences et des connaissances requise pour exercer une profession. Souvent utilisé de façon interchangeable avec « accréditation » ou « attribution d'un permis », particulièrement dans les professions de la santé réglementées.

INSCRIPTION PROFESSIONNELLE : AUTO-ÉVALUATION

En utilisant l'information sur l'inscription pour votre profession, remplissez le plan suivant :

Quelles sont les conditions d'accréditation de votre profession? Indiquez les conditions que vous croyez avoir atteintes.

Atteintes À atteindre

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

Quels documents devrez-vous présenter pour faire évaluer vos titres de compétence?

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

INSCRIPTION PROFESSIONNELLE : AUTO-ÉVALUATION

	ÉTAPES	FRAIS	TERMINÉE?
1.	Adressez-vous à l'Ordre et demandez une trousse de demande d'inscription .	S. o.	
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			

Évaluez combien il vous en coûtera pour terminer le processus d'inscription : _\$.

Évaluez combien il vous faudra de temps pour terminer le processus d'inscription : _____.

INSCRIPTION PROFESSIONNELLE : POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Organismes de réglementation

Ordre des technologues médicaux de l'Ontario

10, rue Bay, bureau 330
Toronto, ON M5J 2R8
(416) 861-9605
(416) 861-0934 télécopieur
1 800 323-9672 (sans frais)
www.cmlto.com

Ordre des sages-femmes de l'Ontario

55, avenue St. Clair Ouest, bureau 812
Box 27 Toronto, ON M4V 2Y7
(416) 327-0874
(416) 327-8219 télécopieur
www.cmo.on.ca

Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO)

101, rue Davenport
Toronto, ON M5R 3P1
(416) 928-0900
www.cno.org
cno@cnomail.org

Ordre des ergothérapeutes de l'Ontario (OEO)

20, rue Bay, bureau 900
Toronto, ON M5J 2N8
(416) 214-1177
(416) 214-1173 télécopieur
www.coto.org

Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada

Suite 601, 415 Yonge
Toronto, ON M5B 2E7
(416) 979-2431
(416) 599-9244 télécopieur
www.pebc.ca

Ordre des pharmaciens de l'Ontario

483, rue Huron
Toronto, ON M5R 2R4
(416) 962-4861
(416) 847-8200 télécopieur
www.ocpinfo.com

Canadian Alliance of Physiotherapy Regulators

1243, avenue Islington, bureau 501
Toronto, ON M8X 1Y9
(416) 234-8820
(416) 234-8820 télécopieur
www.alliancept.org

Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario

230, rue Richmond Ouest, 10^e étage
Toronto, ON M5V 1V6
(416) 591-3828 / (416) 591-3834 téléc.
www.collegept.org

Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario

180, rue Dundas Ouest, bureau 2103
Toronto, ON M5G 1Z8
(416) 591-7800 / (416) 591-7890 téléc.
www.crto.on.ca

Services de traduction

Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO)

1-800-234-5030 – pour obtenir les services d'un traducteur officiel dans votre région

<http://www.atio.on.ca/>

Test de connaissance de l'anglais

TOEFL
PO Box 54502 - 1712 Avenue Road
North York, ON M5M 4N5
(416) 789-2331

SECTION CINQ :

LE MILIEU DU TRAVAIL :

Dans la présente section, vous apprendrez tout au sujet :

- Les attentes à l'égard du milieu du travail
 - L'impact de la technologie sur votre profession
 - Les possibilités de travail indépendant dans votre profession
-

LE MILIEU DE TRAVAIL : PRÉPARATION POUR LE CONFÉRENCIER INVITÉ

Préparez au moins cinq questions auxquelles vous aimeriez que le conférencier invité réponde dans cet atelier. Si la présentation permet de répondre aux questions, indiquez les réponses.

Dans la négative, posez au moins une de vos questions pendant la séance de questions-réponses.

Question : _____

Réponse : _____

Question : _____

Réponse : _____

Question : _____

Réponse : _____

Question : _____

Réponse : _____

Question : _____

Réponse : _____

LE MILIEU DE TRAVAIL : IMPACT DE LA TECHNOLOGIE

En utilisant les articles de la trousse documentaire portant sur votre profession, répondez aux questions suivantes.

1. Identifiez tous les types de technologie mentionnés dans les articles. Pour chaque type de technologie, indiquez si vous la connaissez.

TYPE DE TECHNOLOGIE	CONNUE?
	O / N
	O / N
	O / N
	O / N

2. Quels progrès technologiques ont des répercussions sur les membres de votre profession? S'agit-il de répercussions positives, négatives ou les deux?

3. À votre avis, comment la technologie modifiera-t-elle votre travail dans cette profession dans l'avenir?

LE MILIEU DE TRAVAIL : TRAVAIL INDÉPENDANT

Le travail indépendant consiste à fonctionner comme une petite entreprise – souvent une entreprise qui ne compte qu'un seul travailleur : vous. À titre de travailleur indépendant, vous commercialisez vos services aux entreprises, aux organisations et aux individus et vous êtes payé selon le principe de la rémunération des services. Le travail indépendant est en forte croissance au Canada.

Le travail indépendant est assez rare chez les membres de certaines professions de la santé, alors que, pour d'autres, il est le principal type d'emploi. C'est dans le secteur des soins à domicile qu'on observe une des plus importantes sources de croissance du travail indépendant, puisque de plus en plus de professionnels de la santé travaillent directement au domicile des patients.

Le résumé qui suit est fondé sur des renseignements fournis par Ressources humaines et Développement des compétences.

Technologues médicaux

Très peu de technologues médicaux au Canada sont travailleurs indépendants (principalement parce qu'ils doivent travailler dans des laboratoires).

Sages-femmes

La plupart des sages-femmes sont travailleuses indépendantes, exerçant leur profession dans des cabinets privés, souvent en partenariat avec d'autres sages-femmes.

Infirmières autorisées

Seulement trois pour cent des infirmières au Canada sont travailleuses indépendantes.

Ergothérapeutes

Même si Ressources humaines et Développement des compétences signale une tendance croissance en faveur du

travail indépendant chez les ergothérapeutes, 94 % de ces professionnels travaillent dans le secteur public.

Pharmaciens

76 % des pharmaciens au Canada travaillent dans le secteur du commerce au détail; un grand nombre d'entre eux sont travailleurs indépendants et exploitent des pharmacies indépendantes ou des concessions dans la collectivité.

Physiothérapeutes

Cinq pour cent des thérapeutes – incluant les physiothérapeutes – sont travailleurs indépendants au Canada.

Thérapeutes respiratoires

Cinq pour cent des thérapeutes – incluant les physiothérapeutes – sont travailleurs indépendants au Canada.

LE MILIEU DE TRAVAIL : TRAVAIL INDÉPENDANT

L'information suivante sera utile aux particuliers désireux de s'adonner au travail indépendant :

Enregistrement des noms commerciaux

Les entreprises de l'Ontario peuvent enregistrer un nom commercial comme entreprise individuelle, comme société de personnes ou comme société à responsabilité limitée. L'entreprise individuelle ne doit pas nécessairement être enregistrée si elle est exploitée sous le nom du propriétaire. Si l'entreprise utilise une dénomination autre que le nom du propriétaire, la Loi sur les noms commerciaux exige que le nom commercial soit enregistré avant que vous commenciez à l'utiliser.

Constitution en société d'une entreprise en Ontario

La constitution en société signifie que votre entreprise est une entité juridique distincte. Elle procure un certain nombre d'avantages à votre entreprise, comme la transférabilité de la forme d'entreprise, une responsabilité limitée et la possibilité d'avantages fiscaux.

Permis

Chaque administration municipale décerne ses propres permis d'exploitation dans les limites de son territoire. Comme chaque municipalité en Ontario a des règles différentes concernant les permis d'exploitation, vous devriez consulter un fonctionnaire local pour obtenir de l'information sur la réglementation locale, les permis, la taxe d'affaires municipale ou les exigences relatives au zonage.

LE MILIEU DE TRAVAIL : TRAVAIL INDÉPENDANT

QUIZ*

Accordez-vous un point pour chaque élément à droite. Servez-vous des valeurs suivantes :

- 4 = toujours
- 3 = généralement
- 2 = parfois
- 1 = jamais

Calculez votre pointage global. Si votre pointage est égal ou supérieur à 30, peut-être devriez-vous lancer votre propre entreprise!

2) Imaginez que vous lancez votre propre entreprise. Vous avez décidé d'annoncer vos services dans un journal communautaire. Utilisez l'espace ci-dessous pour rédiger votre annonce.

	1. La tension ne me dérange pas.
	2. J'aime résoudre des problèmes.
	3. Je suis en santé.
	4. Cela ne me dérange pas de travailler dur.
	5. J'aime travailler de façon indépendante.
	6. Je ne remets pas les choses au lendemain.
	7. J'ai l'esprit pratique et logique.
	8. Je n'abandonne pas.
	9. Je suis optimiste.
	10. Je peux m'adapter à de nouvelles situations.
	11. Je suis prêt à écouter les commentaires d'autrui.
	12. Je suis bon pour comprendre autrui.
	13. J'aime tenter de mettre en application de nouvelles idées.
	14. Je peux me fixer des objectifs à long terme.
	15. J'accepte la responsabilité de mes gestes
	TOTAL

* Source : STEPS to Employment, un programme créé pour le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

LE MILIEU DE TRAVAIL : POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Normes relatives au milieu de travail

Loi sur les normes d'emploi (416) 326-7160 ou 1 800 531-5551

<http://www.e-laws.gov.on.ca>

Santé et sécurité au travail (416)-326-7770 ou 1-800-268-8013 (416) 314-5421

<http://www.e-laws.gov.on.ca>

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

(416) 344-1000 ou 1 800 387-5540 www.wsib.on.ca

Site Web du ministère du Travail de l'Ontario www.gov.on.ca/LAB/main.htm

Formation et perfectionnement

Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, ligne de la formation 1 800 387-5656 ou visitez le site Web à l'adresse www.edu.gov.on.ca.

Travail indépendant

Le ministère du Développement économique, du Commerce et du Tourisme offre des programmes de conseils et de soutien aux petites entreprises.

Les bureaux d'entraide aux petites entreprises offrent de l'information et des conseils aux personnes désireuses de lancer leur propre entreprise. Chaque bureau constitue une première source de renseignements qui donne accès à des ressources documentaires et à des conseils personnels sur l'élaboration d'un plan d'affaires, la gestion d'une nouvelle entreprise et l'aide gouvernementale aux entrepreneurs.

Pour savoir où se trouve le bureau le plus près de chez vous, communiquez avec le Centre de services aux entreprises Canada-Ontario au (416) 775-3456 ou (sans frais) 1 800 567-2345 ou allez sur le site Web <http://www.cbesc.org/ontario/>

Les centres d'entraide sont accessibles en visitant le bureau d'entraide le plus près ou auprès de Publications Ontario, 880, rue Bay, Toronto ou par commande téléphonique. À Toronto, composez le (416) 326-5300. Ailleurs en Ontario, faites (sans frais) le 1 800 668-9938 ou allez sur le site Web <http://www.gov.on.ca/MBS/french/publications/index.html>.

Publications accessibles :

- Démarrage d'un cabinet-conseil en Ontario
- La petite entreprise et le marketing
- La tenue des registres à la portée de tous

SECTION SIX :

LE RÉSEAUTAGE

Dans la présente section, vous apprendrez tout au sujet :

- Les possibilités de réseautage dans votre profession
 - Les compétences liées au réseautage
-

LE RÉSEAUTAGE : JEU DE RÔLE

Chacune des situations suivantes comporte un « réseuteur » – quelqu'un qui cherche à s'établir dans son domaine – et un « réseuté » – quelqu'un qui est déjà établi et qui pourrait être en mesure de fournir de l'information ou d'autres contacts. Tentez d'avoir une conversation en vue de glaner l'information nécessaire. Tous les membres du groupe devraient évaluer l'interaction et formuler leurs commentaires.

Situation 1

Rôles :

- Un pharmacien formé à l'étranger engagé dans le processus d'inscription dans son secteur.
- Le directeur régional d'une chaîne de pharmacies dans la région de Mississauga.

Situation :

Vous (rôle 1) assistez au salon professionnel sur les technologies médicales pour en connaître davantage sur les possibilités d'avancement dans votre domaine. Alors que vous attendez sur un banc le début d'une démonstration, une autre personne (rôle 2) s'assoie à vos côtés. Elle vous demande l'heure.

Situation 2

Rôles :

- Une infirmière autorisée formée à l'étranger qui travaille comme infirmière auxiliaire dans un établissement de soins de longue durée mais souhaite travailler dans un grand hôpital.
- Une infirmière autorisée qui travaille à l'Hôpital pour enfants malades depuis 10 ans.

Situation :

Vous (rôle 1) vous êtes portée volontaire pour siéger au conseil d'administration de la garderie de votre enfant. À la moitié de la réunion, les membres décident de prendre une pause-café. Un autre membre du conseil (rôle 2) se présente comme étant la « mère de Maya ». Vous commencez à parler.

Situation 3

Rôles :

- Un ergothérapeute formé à l'étranger qui est nouvellement arrivé au Canada et connaît peu de choses sur l'exercice de la profession ici.
- Le directeur des ressources humaines d'une grande société de Toronto.

Situation :

Vous (rôle 1) assistez à un salon de l'emploi pour en connaître davantage sur les perspectives d'emploi dans votre domaine lorsque vous aurez retrouvé votre statut professionnel. Vous vous approchez du kiosque tenu par la personne jouant le rôle 2 pour en savoir plus sur sa société.

Évaluation

Le « réseuteur » a-t-il fait bon usage de ce contact?

Semblait-il désespéré? A-t-il posé les bonnes questions?

A-t-il donné au contact sa carte d'affaires? Aurait-il dû le faire?

Le « réseuteur » devrait-il assurer un suivi auprès de ce contact? Quand?

LE RÉSEAUTAGE : POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Société canadienne de science de laboratoire médical

B. P. 2830, LCD1
Hamilton, ON L8N 8N8
(905) 528-8642
(905) 528-4968 télécopieur
www.csmls.org

Association of Ontario Midwives

789 Don Mills Road, Suite 201
Toronto, ON M3C 1T5
(416) 425-9974
(416) 425-6905 télécopieur
Sans frais en Ontario: 1 866 418-3773
www.aom.on.ca

Ontario Nurses' Association (syndicat)

85, rue Grenville, bureau 400
Toronto, ON M5S 3A2
(416) 964-8833
1 800 387-5580 sans frais
www.ona.org

Practical Nurses Federation of Ontario (syndicat)

5025 Orbitor Drive
Édifice 4, bureau 200
Mississauga, ON L4W 4Y5
(905) 602-6705

Registered Nurses Association of Ontario (RNAO)

438, avenue University
Bureau 1600
Toronto, ON M5G 2K8
(416) 599-1925
(416) 599-1926 télécopieur
1 800 268-7199 sans frais
www.rnao.org

Registered Practical Nurses Association of Ontario (RPNAO)

5025 Orbitor Drive
Édifice 4, bureau 200
Mississauga, ON L4W 4Y5
(905) 602-4664
(905) 602-4666 télécopieur
www.rpnao.org

Ontario Society of Occupational Therapists (OSOT)

55, avenue Eglinton Est, bureau 210
Toronto, ON M4N 1G6
(416) 322-3011
(416) 322-6705 télécopieur
www.osot.on.ca

Association canadienne des ergothérapeutes (ACE)

Carleton Technology and training
Centre, bureau 3400
Carleton University, 1125 Colonel By
Drive
Ottawa, ON K1S 5R1
(613) 523-2268
(613) 523-2552 télécopieur
1 800 434-2268 sans frais
www.caot.ca

Association des pharmaciens du Canada1785 Alta Vista Dr., 2^e étage

Ottawa, ON K1G 3Y6

1 800 917-9489

(613) 523-0445

www.pharmacists.ca**Société canadienne des pharmaciens
d'hôpitaux**

350-1145, rue Hunt Club

Ottawa, ON K1V 0Y3

(613) 736-9733

(613) 736-5660 télécopieur

www.cshp.ca**Ontario Physiotherapy Association**

55, rue Eglinton Est, bureau 210

Toronto, ON M4P 1G8

(416) 322-6866

(416) 322-6705

www.opa.on.ca**Fondation de physiothérapie du
Canada**

2, rue Carlton, bureau 1304

Toronto, ON M5B 1J3

(416) 979-0115

(416) 979-1144

1 888 285-4136

www.physiotherapyfoundation.ca**Association canadienne de
physiothérapie**

2345, rue Yonge, bureau 410

Toronto, ON M4P 2E5

(416) 932-1888

(416) 932-9708 télécopieur

1-800-387-8679

www.physiotherapy.ca**Société de thérapie respiratoire de
l'Ontario**

6519-B, rue Mississauga

Mississauga, ON L5N 1A6

(905) 567-0020

(905) 567-7191 télécopieur

1 800 267-2687 sans frais

www.rtso.org

SECTION SEPT :

LES MÉTIERS ET PROFESSIONS CONNEXES

Dans la présente section, vous apprendrez tout au sujet :

- Des métiers et professions connexes à votre profession et des exigences d'emploi.
-

MÉTIERS ET PROFESSIONS CONNEXES : RÉSUMÉS

Si vous ne pouvez pas exercer votre profession en Ontario – de façon permanente ou temporaire – vous pourriez chercher à en apprendre davantage sur les métiers et professions connexes qui n'exigent pas d'inscription professionnelle. Ces métiers et professions offrent généralement des salaires moins élevés que les professions à titre protégé. Toutefois, les emplois peuvent être plus faciles à trouver – en partie parce que de nombreux hôpitaux et cliniques cherchent à réduire leurs frais en engageant des techniciens et des auxiliaires plutôt que des professionnels. Les renseignements qui suivent présentent des options si vous envisagez de travailler dans un secteur connexe.

Techniciens de laboratoire médical

Un technicien de laboratoire médical – parfois appelé un assistant de laboratoire – n'est pas un titre protégé. Les responsabilités de l'emploi peuvent comprendre les suivantes : prélever les échantillons de sang et d'autres échantillons; enregistrer les échantillons des patients et les préparer en vue des tests; préparer l'équipement de laboratoire; effectuer les analyses d'échantillons et les tests de laboratoire courants et nettoyer et entretenir l'équipement. Les techniciens au Canada suivent généralement un programme d'études collégiales d'un an ou de deux ans et peuvent suivre une formation en cours d'emploi. Le salaire annuel moyen au Canada est d'environ 41 000 \$.

Ergothérapeute auxiliaire

Les ergothérapeutes auxiliaires préparent et entretiennent le matériel et les fournitures de travail et peuvent aider les patients dans leurs activités conformément aux directives d'un ergothérapeute. Le travail exige généralement une formation en cours d'emploi, même s'il existe également des programmes d'études collégiales. Le salaire annuel moyen d'un ergothérapeute auxiliaire est de 39 000 \$.

Aide-pharmacien

Les aides-pharmaciens – parfois appelés des techniciens en pharmacie – travaillent sous la supervision de pharmaciens autorisés dans les pharmacies d'hôpitaux et communautaires. Les aides-pharmaciens reçoivent souvent une formation en cours d'emploi; il existe également des programmes d'études collégiales pour devenir aide-pharmacien. Ces programmes durent généralement de six mois à un an. Le salaire de départ des aides-pharmaciens varie entre 26 000 \$ et 32 000 \$ par année.

RÉCAPITULATION : QUI FAIT QUOI

À ce stade-ci, vous devriez bien comprendre les rôles et les responsabilités des divers organismes qui chapeautent les professions de la santé réglementées. Tracez une ligne entre l'organisation ou l'organisme gouvernemental à gauche et les responsabilités correspondantes à droite.

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	Établit les principes nationaux de la prestation des soins de santé .
Organisme réglementaire (ordre)	Conseille le ministre de la Santé au sujet des professions de la santé réglementées.
Association professionnelle	Établit les normes en matière de compétences, de connaissances et de comportement que les membres doivent respecter.
Ministère fédéral de la Santé (Santé Canada)	Fournit des renseignements sur le marché du travail concernant chacune des professions.
Ressources humaines et Développement des compétences	Fournissent des occasions de perfectionnement et de formation.
Universités et collèges communautaires	Administre les lois qui régissent les professionnels de la santé.
Organismes communautaires	Offre des formations linguistiques en anglais et d'autres formations ainsi qu'une aide à l'emploi.
Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé	Offre des occasions de réseautage et de perfectionnement professionnel.

RÉCAPITULATION : ÉTABLISSEMENT DE L'OBJECTIF

En vous servant de ce que vous savez au sujet de votre profession en Ontario, utilisez l'espace suivant pour élaborer un énoncé d'objectif précis et mesurable pour vous-même.

Exemple d'énoncé d'objectif :

Mon objectif est d'être engagé à titre d'aide-pharmacien dans une pharmacie d'hôpital d'ici deux mois et d'obtenir mon permis d'exercice de pharmacien d'ici trois ans.

L'énoncé de votre objectif :
